

Le Président

Paris, le 12 janvier 2011

Monsieur le Ministre,

De nombreux catholiques de France ont attiré mon attention au sujet de l'agenda Europa, édité par la Commission européenne à 3 millions d'exemplaires et destiné aux jeunes scolaires, sur lequel figurent des mentions de fêtes religieuses de différentes confessions, à l'exception des fêtes chrétiennes. Même la fête de Noël n'est pas mentionnée.

L'émotion suscitée par cette affaire, qui paraît, à première vue, à peine croyable, tant elle constitue un déni de notre culture européenne, de ses racines et une atteinte à la Foi de centaines de millions de personnes sur notre continent, est très vive.

J'ai lu la réponse du Commissaire européen, Mr John Dalli, qui me paraît pour le moins laconique et minimaliste, bien en deçà de ce que l'on est en droit d'attendre.

Je voudrais savoir quelles sont les démarches entreprises par le gouvernement français auprès de la Commission européenne pour manifester votre désapprobation devant une telle atteinte aux convictions des chrétiens de notre pays (en pleine opposition avec les traités régissant l'Union européenne) et pour obtenir une réparation morale de ce qui est perçu légitimement comme un scandale.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de mes sentiments dévoués,



+André Cardinal Vingt-Trois
Archevêque de Paris

Président de la Conférence des évêques de France

Monsieur Laurent WAUQUIEZ
Ministre auprès de la Ministre d'Etat,
Ministre des affaires étrangères et européennes,
Chargé des Affaires Européennes
37 quai d'Orsay
75351 PARIS Cedex 07
